

Paris, le 22 May  
62

287

Monsieur.

Nous aurons desia eü icy les nouvelles de la con-  
clusion et signature du Traitté avec la France, quand  
l'on m'a delivré la lettre que vous m'avez fait l'  
honneur de m'essrire du 4<sup>e</sup> du courant. Par  
laquelle je voy la bonté que vous avez de redoubler vos  
soins, pour me faire avoir quelque raisonnable Satis-  
faction sur l'affaire de ma pretention. Je ne  
m'estois pas attendü que Monsieur d'Estrades vous  
feroit la reponse qu'il a fait. En effect, elle ne  
pouvoit presque estre plus brusque; Et quoy qu'il ait  
pü repartir aux raisons que vous luy avez allegués,  
il me semble qu'il n'y en a point a dire, que le Roy  
ne doive point payer les debtes, qui ont esté faites du  
tempz de Henry le grand, par ce que ses finances  
ne suffissent pas a acquiter seulement celles qui l'ont  
esté par le Roy deffunct. D'ailleurs la France  
se trouve maintenant par la grace de Dieu et la paix

M. de Zuitichem.



dont elle jouit, dans une si grande opulence, que l'on  
ne peut pas mesme presumer, qu'elle soit en impuissance  
de satisfaire a ce qu'elle doit. Ce que la France fait  
a l'égard d'autres, je ne le puis sçavoir, mais bien que  
l'on m'oblige encore tous les jours de rembourser les deniers  
que monseigneur et Grandpere a empruntés, afin de  
pouvoir faire ce prest au Roy. Je veux esperer  
que Sa Ma<sup>te</sup> aura des sentimens plus equitables, et  
me donnera vne resolution de mesme sur la lettre  
que j'ay pris la liberté de luy escrire. je suis  
bien aise de ce qu'elle a eü le bonheur d'arriver si  
a propos, et d'avoir esté delivrée par Messieurs nos  
Ambassadeurs dans l'audienee privée qu'ils ont  
eüe de Sa Majesté. je vous supplie, Monsieur,  
de leur en faire mes bien humbles remerciement,  
et de continuer a me rendre aupres d'eux, comme  
par tout ailleurs, vos bons offices, a ce que par  
leur intervention je sçache ce qu'apres tout je  
dois attendre de cette affaire. A cette fin  
je juge expedient avec vous qu'ils en usent de  
la maniere que vous me marquez. Par



vos premières je me prometz d'en apprendre quelque  
chose de plus positif, et aussi que vous aurez eü  
vostre depesche a vostre contentement. Ce m'en  
sera tousiours beaucoup de vous pouuoir monstres  
par des effectz avec quel ressentiment je suis.

Monsieur

Vostre tres humble obissant  
seruitur  
Guillaume Tidre  
Pdes Vosres

De Lessarden ce 12<sup>te</sup> May  
1662



1685  
Prof. van der Waerden

Prof. van der Waerden  
1685  
Prof. van der Waerden

Prof. van der Waerden  
1685  
Prof. van der Waerden  
1685  
Prof. van der Waerden  
1685  
Prof. van der Waerden  
1685